

GUIDE À L'ATTENTION DES CANDIDATS AUX AAP RECHERCHE DE L'IDEX DE L'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES

Quelques questions à se poser avant de soumettre son projet

L'IDEX DE L'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES

Les Appels à Projets (AAP) ont été formulés selon les termes de la convention d'attribution de l'IDEX à l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMiP), laquelle constitue l'aboutissement de négociations entre les différents partenaires de l'Université de Toulouse (devenue UFTMiP depuis janvier 2015). Les AAP sont rédigés de telle sorte qu'ils peuvent être saisis par des enseignants-chercheurs et chercheurs issus de **tous les champs disciplinaires** représentés au sein des structures de recherche de l'UFTMiP, quels que soient les budgets prévus, la taille des équipes et les dimensions du projet soumis.



En préparant votre projet, avez-vous pensé à :

→ tenir compte du niveau élevé d'exigence de l'IDEX en vous référant à la politique des Initiatives d'excellence ?

→ rendre votre présentation accessible à des non-spécialistes, sachant que les experts internationaux sollicités pour l'évaluation des projets représentent un large panel de disciplines ?

LES AAP « RECHERCHE » DE L'IDEX DE TOULOUSE

Les AAP de l'IDEX de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées sont complémentaires, et donc non substituables à, d'autres AAP locaux (établissements ; région ; etc.), nationaux (ANR, etc.) et internationaux (European Research Council, etc.). Chaque AAP est spécifique et doit donc être resitué dans le paysage global des appels à projets de recherche.



En préparant votre projet, avez-vous pensé à :

→ identifier soigneusement la spécificité de l'AAP choisi par rapport à l'offre globale (locale,

nationale, internationale) ?

→ identifier soigneusement la spécificité de chaque AAP par rapport à l'ensemble des AAP proposés dans le cadre de l'IDEX de l'UFTMiP (sections « Objectifs » et « Modalités de portage » des AAP) ?

→ **démontrer clairement** la pertinence de votre projet dans le cadre de l'AAP choisi en employant un langage clair, sans jargon, et un style concis ? Les experts qui examinent les projets écartent systématiquement ceux qui ne correspondent pas aux objectifs et aux critères d'éligibilité de l'AAP dont il est question.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS

L'évaluation des projets repose sur les critères suivants :

- adéquation à l'AAP correspondant
- qualité scientifique du projet

Plus de détails sont donnés dans les sections « Évaluation » des AAP. Les dossiers font ensuite l'objet d'un classement par le comité d'arbitrage.

Ces critères n'excluent évidemment pas les critères d'évaluation de la qualité de la recherche traditionnellement appliqués par les organismes nationaux comme le HCERES ou le CNRS, notamment (mais pas exclusivement) le fait qu'un projet doit donner lieu à des productions scientifiques de qualité (revues, ouvrages, etc.) ; qu'il doit contribuer au rayonnement scientifique et à l'attractivité de l'équipe / structure de recherche qui le porte ; qu'il doit permettre de développer des interactions avec l'environnement social, économique et culturel ; bref, que le projet s'inscrit dans une dynamique plus globale de l'équipe / structure de recherche.



En préparant votre projet, pensez à prendre en compte l'ensemble de ces critères, qu'ils soient propres aux AAP de l'IDEX de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées ou à l'appréciation plus traditionnelle de la qualité scientifique.

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Au-delà des critères d'évaluation scientifique des réponses aux AAP, les critères d'éligibilité des candidats sont à la fois souples – les porteurs peuvent être individuels ou collectifs et la taille des équipes n'est pas figée – et strictes puisque les candidats doivent nécessairement appartenir à une structure de recherche de l'UFTMiP (cf section « Modalités de portage »). Le Département Recherche et Doctorat demande un avis aux instances dirigeantes de leur établissement ainsi qu'au Directeur de l'unité de recherche : cela signifie que les porteurs de projet doivent communiquer en amont sur leurs projets et s'inscrire dans une dynamique collective au sein de leur structure de recherche.

À l'inverse, cette contrainte exclut les initiatives isolées qui ne s'inscrivent pas dans une dynamique de recherche validée par les structures de formation et de recherche auxquelles les porteurs sont rattachés et ce d'autant plus que ces structures doivent nécessairement cofinancer ces projets (cf section « Montant alloué - conditions de mise en œuvre / types de financement »).



Avant de présenter votre projet, avez-vous pensé à :

- vérifier soigneusement la conformité de votre dossier aux modalités de portage de l'AAP choisi ?
- informer le(s) responsable(s) de votre structure de recherche de votre projet ?
- vous assurer que votre structure de recherche a la capacité d'assurer le cofinancement exigé dans le cadre des AAP recherche de l'IDEX ?
- discuter de la répartition éventuelle des financements IDEX au sein de votre équipe ou structure de recherche (préciput) si votre projet est retenu ?

VOTRE PROJET

Un projet constitue une réalisation unique dont les objectifs doivent être clairement définis et qui doit aboutir à des résultats tout en respectant des contraintes de temps, de coût et de qualité. Ainsi, la qualité scientifique de votre projet doit s'appuyer sur une formalisation rigoureuse et cohérente du projet lui-même.



En préparant votre projet, avez-vous pensé à :

→ fixer des objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, raisonnables, dans un temps donné (SMART), en expliquant leur lien avec votre/vos question(s) de recherche ?

→ définir rigoureusement et clairement la méthodologie que vous avez retenue ou construite, en expliquant de quelle façon elle va vous permettre d'atteindre les objectifs de votre projet ?

→ dimensionner votre projet en fonction de la durée prévue dans chaque AAP (cf section « Durée ») ?

→ planifier le déroulement du projet, en établissant notamment des étapes clés (diagramme de type GANTT par exemple) ?

→ identifier des indicateurs simples permettant de suivre l'avancée du projet et, au final, de mesurer le degré d'atteinte des objectifs que vous vous êtes fixés ?

→ identifier dès le départ les risques inhérents au projet et expliquer succinctement la façon dont vous envisagez de les gérer ?

→ construire un budget prévisionnel rigoureux et adapté à votre projet selon la fiche financière qui vous est proposée, tout en établissant et en justifiant vos priorités (Section « Composition des dossiers à soumettre ») ? Le Comité d'arbitrage de l'IDEX de Toulouse a en effet la possibilité d'opter pour un financement partiel en raison de contraintes d'ordre financier.

→ relier les compétences, l'expérience et l'expertise des membres de l'équipe projet au contenu du projet en justifiant succinctement la répartition des rôles et des tâches ?

→ formaliser les résultats attendus en précisant les retombées éventuelles sur la recherche, sur la communauté scientifique, sur la formation ou sur la société en fonction de la spécificité de votre projet ?

LES DOCUMENTS QUE VOUS SOUMETTEZ

Les experts vont évaluer votre projet sur la base des documents que vous allez fournir selon le calendrier fixé. Ces documents doivent se conformer strictement au format requis (cf sections « Composition des dossiers à soumettre » et « Consignes de rédaction ») et être impérativement soumis *via* l'application PROSPER, faute de quoi votre projet ne sera pas examiné.

Au-delà de la conformité au format, **la qualité rédactionnelle** de vos documents est

déterminante, notamment au vu du nombre très important de projets soumis dans le cadre des AAP recherche de l'IDEX, toutes disciplines confondues.



En préparant vos documents, avez-vous pensé à :

→ vérifier la date limite de soumission des dossiers pour vous y conformer strictement (cf section « Calendrier »)?

→ vérifier que vous avez respecté le nombre de pages exigé ?

→ faire relire vos documents pour :

- corriger d'éventuelles coquilles ?
- vous assurer que votre propos est **clair et convaincant**, même pour des non-spécialistes ?
- vérifier que vous avez inclus **tous les éléments** permettant aux experts d'évaluer votre projet dans son ensemble ?